



Edito

L'été est bel et bien arrivé et nous sommes revenus à des relations sociales plus normalisées, nous autorisant à organiser plusieurs animations dont celle du 14 juillet, qui a fait son retour avec un carton plein dans des conditions normales. Une inauguration réussie de la pose du drone au rond-point en présence du Colonel MOULIER et plus de 120 repas servis par la municipalité et le CCAS. Encore merci à tous les bénévoles et aux associations pour avoir rendu cette journée exceptionnelle. L'été sera encore ponctué de rendez-vous festifs notamment le 18 août avec l'office du tourisme pour une ballade estivale dans le village et le 28 août avec le retour de notre vide-grenier.

Le mois de juillet signifie également la fin de l'année scolaire. Enfants, enseignantes et personnels périscolaires sont partis en congés bien mérités pour se retrouver le 1^{er} septembre prochain. Ces retrouvailles se feront cette année sans Madame Christine ROUX, qui va prendre des grandes vacances et à qui nous souhaitons une agréable et heureuse retraite.

Du 1^{er} au 19 août, un centre de loisirs encadré par l'association « Les Francas » va ouvrir ses portes comme chaque année à l'école maternelle. Au programme, un monde fantastique attend les enfants.

Et fin août, les jeux pour nos jeunes devraient enfin arriver et être installés sur l'aire de jeux derrière la salle des fêtes.

Comme vous le constatez, l'accent est de nouveau mis sur le « bien vivre ensemble » avec les actions festives et culturelles mais également sur notre cadre de vie avec des travaux d'aménagement de notre environnement : le circuit des lavoirs, la boîte à lire qui connaît un vif succès, l'arrivée de cinq nouvelles bornes de propreté canine pour nos amis canins, ainsi que la pose prochaine de nouveaux bancs pour nos promeneurs.

Je souhaite à chacune et chacun un bel été au sein de notre commune ou ailleurs avec de très agréables journées ensoleillées !

Bonne lecture
Le maire,
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2022

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1^{er} janvier 2023 : Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies, offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires. Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024. La Commune de Villiers-le-Sec s'est portée volontaire pour adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 dès le 1^{er} janvier 2023. Après en avoir délibéré, le Conseil a autorisé l'option pour cette nouvelle nomenclature, à compter du 1^{er} janvier 2023.

Décision modificative n°1 – Budget principal : Le Conseil l'a adoptée à l'unanimité.

Subventions 2022 aux associations de la commune : Le Conseil a décidé de verser une subvention au titre de l'année 2022 aux associations suivantes qui en ont fait la demande :

- 400 € pour les Parents d'Elèves des 3 Communes,
- 250 € pour la Vigilante,
- 250 € pour le Café en Chanteurs,
- 500 € pour l'Association Loisirs et Détente,
- 300 € pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales : A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

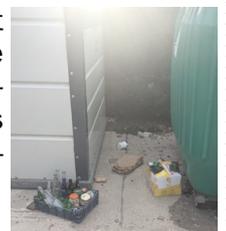
Considérant la nécessité de maintenir une continuité dans les modalités de publicité des actes de la commune de Villiers-le-Sec, afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le mode de publication sous forme électronique sur le site de la commune à compter du 1^{er} juillet 2022, avec maintien de la Publicité par affichage sur le panneau devant la mairie, et par publication papier dans le flash-info (journal communal de la Mairie de Villiers-le-Sec).

Projets et travaux :

- **Lagunage** : Les bypass ont été réalisés et l'entreprise chargée des boues a été contactée.
- **Gouffre du déversoir d'orage** : Comme chaque année, il a été demandé à ce que le déversoir d'orage soit curé.
- **Route de Brottes** : Une réunion s'est tenue le mercredi 29 juin entre les municipalités de Chaumont et de Villiers-le-Sec afin de débattre de son avenir. Des propositions communes sont à l'étude.
- **Vidéoprotection** : M. GIRARDOT présente quelques éléments sur la vidéoprotection (mode de fonctionnement, subvention, utilité...) avant un débat dans une prochaine réunion de conseil.

Informations et affaires diverses

- **Vols chez des habitants** : Des vols ont eu lieu chez différents habitants de la Commune ainsi qu'une tentative de cambriolage à l'agence postale. Un flyer appelant à la vigilance de chacun a été distribué.
- **Manque de civisme** : Les membres du Conseil et beaucoup de riverains déplorent le manque de civisme de certaines personnes : déjections canines, aboiements intempestifs et déchets devant les bennes alors qu'elles ne sont pas remplies et qu'elles sont régulièrement nettoyées par l'employé communal.



ACTIVITÉS FESTIVES ET CULTURELLES

A L'ÉCOLE

Fêtes des mères



Comme chaque année, les enfants fréquentant les services périscolaires ont réalisé des cadeaux pour leurs parents, à l'occasion de la fête des mères et de la fête des pères. L'année scolaire s'est terminée par un pique-nique géant.



Fêtes des pères



ASSOCIATION LOISIRS ET DÉTENTE : CONCOURS DE PÊCHE

Divers concours de pêche sont organisés au cours de l'année. Le dimanche 15 mai, c'était une journée pêche pour les enfants qui se sont retrouvés nombreux autour de l'étang.



ASSOCIATION LE CAFÉ EN CHANTEURS

Le Café en Chanteurs s'est produit le 21 juin dernier à la salle des fêtes pour la première fois à l'occasion de la fête de la musique. Un répertoire de chansons françaises a enchanté le public présent. Des échanges ont ensuite eu lieu autour d'un pot de l'amitié.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) DES 3 COMMUNES

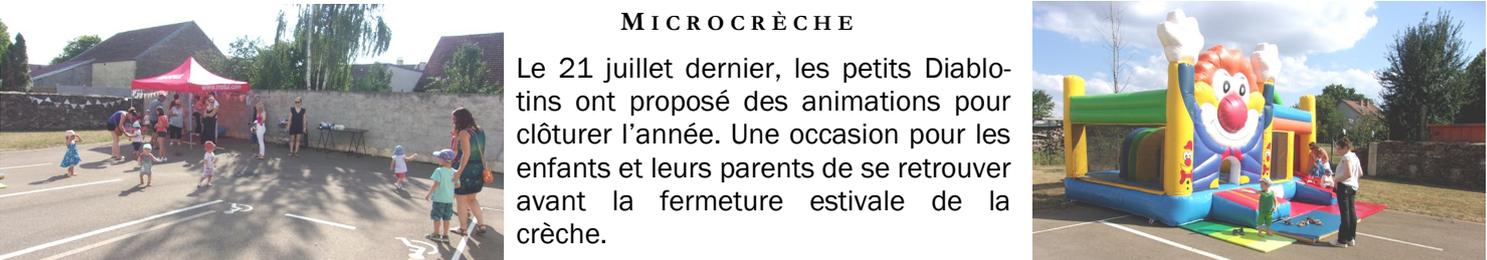
L'APE des 3 Communes a organisé une fête le samedi 25 juin, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec, afin de clôturer l'année dans la bonne humeur.

Les CM2 ont reçu un diplôme de fin de scolarité d'école primaire, ainsi qu'une calculatrice. Ils ont dit au revoir à leur maîtresse, Madame Christine ROUX avant son départ en retraite.



MICROCRÈCHE

Le 21 juillet dernier, les petits Diablotins ont proposé des animations pour clôturer l'année. Une occasion pour les enfants et leurs parents de se retrouver avant la fermeture estivale de la crèche.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Cette année, la fête nationale avait une saveur toute particulière : celle d'une vie normale retrouvée. A Villiers le Sec, la fête était de nouveau au rendez-vous. Apéritif et repas républicains, animations récréatives l'après-midi pour les enfants, cracheur de feu, échassier et retraite aux flambeaux...



Ce 14 Juillet exceptionnel a débuté par l'inauguration du drone posé au centre du rond-point de Villiers-le-Sec, en présence du Colonel MOULIER, Chef de corps. Ce drone symbolise l'entrée du 61^e régiment d'artillerie et le travail collaboratif entre la Commune et le régiment. La journée s'est poursuivie par un apéritif et un repas républicains très appréciés par les habitants venus nombreux. Les jeux récréatifs de l'après-midi et les animations de rue ont conquis les plus jeunes. Un feu d'artifice tiré à la salle des fêtes a conclu cette journée de fête nationale.

La joie de se retrouver comme avant pour les festivités de la fête nationale se lisait sur tous les visages toutes générations confondues. Cette fois, tout était réuni... même la météo ! Pas question de se priver de ce moment magique. Plus de 120 convives étaient présents au repas et l'ensemble du village s'est déplacé en soirée afin de profiter du feu d'artifice.

Un grand merci à l'équipe municipale, aux membres du CCAS et aux associations présentes pour la préparation active avant, pendant et après, qui a contribué à la réussite des festivités de ce 14 juillet.



INFORMATIONS DIVERSES

Du 1er au 18 août : Fermeture estivale du secrétariat de mairie et de l'agence postale.

Du 1er au 19 août : Centre de loisirs à l'école de Villiers-le-Sec. Renseignements et inscriptions auprès des Francas de la Haute-Marne : <https://lesfrancas52.wixsite.com/francas52/villiers-le-sec>.

Les 13, 14 et 15 août : Week-end carpe (Association Loisirs et Détente).

Le 18 août : Visite guidée du Village par une conférencière. Renseignements au 03 25 03 80 80 et inscriptions à l'Office de Tourisme Chaumont Destinations au 7 avenue du Général de Gaulle (tarif = 6€).

Le 28 août : Vide -grenier. Renseignements et inscriptions à la mairie.

Mairie

32, Grande Rue

☎ 03 25 03 25 11

💻 : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat

Mardi au vendredi
de 16h00 à 18h30

Samedi
de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00

Vendredi
de 18h00 à 19h00

Samedi
de 10h00 à 12h00

Les autres jours
sur rendez-vous

Agence Postale

☎ 03 25 31 99 81

Mardi
de 16h00 à 18h30

Mercredi
de 16h00 à 17h45

Vendredi
de 16h30 à 18h00

Samedi
de 10h00 à 12h00

Etat-civil

Camet rose

23/03 : Jade de Alan GAUTHIER et Anaïs LAURENT

Camet bleu

05/05 : Gaspard de Julien BOZZOLINI et Aneta MROZ

15/05 : Amaël de Jérémie IDDIR et Myriam IDDIR

17/05 : Gabin d'Océane LANNE et Marc BIGAULT

Ils se sont dit oui :

16/07 : Nicolas PIERRE et Estelle CURTO-SANCHEZ

PACS :

21/05 : Benjamin FRACHET et Léonie TEINTURIER

Nous ont quittés :

21/04 : Guy FLAMÉRIEN
19/05 : Jocelyne LABBÉ

Site web
de la Commune :
www.mairie-villierslesec52.fr